

Une exposition précède la mise à l'enquête du futur quartier

02.05.2016

MORGES Le visage du PPA Prairie Nord-Eglantine se dévoile, peu avant la mise à l'enquête, à l'Espace 81 de l'Hôtel de Ville.

A quoi ressemblera Prairie Nord-Eglantine, le futur pôle d'urbanisation de l'Ouest morgien? Une zone «qui a peu évolué dans les 15-20 dernières années», a relevé le syndic Vincent Jaques lors du récent vernissage d'une exposition, visible présentement à l'Espace 81 de l'Hôtel de Ville. Cette présentation apporte, en substance, des réponses, fruits des attentes et des propositions concrètes des Morgiens, formulées à l'occasion d'ateliers et de balades sur le terrain, temps forts d'une démarche participative lancée par la Municipalité à fin 2014.

Cour intérieure, potager communautaire et verger...

Tour à tour, Vincent Jaques, puis le municipal Yves Paccaud, ont salué une étape essentielle



La parcelle de La Prairie, incluse dans un projet qui préservera la nature: l'une des attentes exprimées par les Morgiens. ARCHIVES GLENN MICHEL

dans un processus entamé il y a quatorze ans, conséquence du dialogue instauré entre la Municipalité et les héritiers d'Henri de Goumoëns, en vue de la mise à disposition d'une partie de la vaste parcelle de La Prairie. Concrètement, l'exposition comporte une première partie, mettant l'accent sur le contexte

de l'un des projets urbanistiques morgiens majeurs à venir; par ailleurs, l'un des dix sites de développement prioritaire de l'agglomération Lausanne-Morges. Les 450 logements prévus, en location et en propriété, dans dix à douze immeubles, sont à même d'accueillir 800-900 habitants, en sus d'un volet com-

«DES ÉCUEILS À LEVER»

«Il y a des signaux verts par rapport à l'analyse du canton, mais tous les écueils ne sont pas levés», déclare encore Vincent Jaques. En cause: la compensation intégrale exigée par la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), des surfaces d'assolement (terres agricoles) sur lesquelles s'érigera le quartier. «Ces terrains devront être trouvés dans la commune ou ailleurs.» Appel est lancé, dès lors, aux députés «en vue de trouver des voies praticables, malgré les exigences de la loi.»

merce-activités, au nord-ouest de la ville, Le tout est à mettre en lien avec la croissance démographique envisagée dans le canton d'ici 2030, de 70 000 habitants et de 43 000 emplois. Les panneaux accrochés dans la deuxième salle répartissent, eux, dans le périmètre, les suggestions des Morgiens, autour d'axes définis: cheminements

de mobilité douce, convivialité, nature, etc., avec des exemples empruntés à d'autres villes suisses et étrangères. Exemples: cour intérieure chaleureuse, bistrot ou tea-room, grand potager communautaire, voire verger planté de 50 arbres fruitiers, sans oublier, bien sûr, la préservation de la belle allée cavalière de la Prairie et de ses arbres vénérables.

Cette information à la population précède de peu la mise à l'enquête, planifiée pour début mai. Pour la suite, le dépôt du préavis, à soumettre au Conseil communal devrait intervenir cette année encore, préalable au feu vert du canton espéré pour 2017, avant le premier coup de pioche. La mise à disposition des logements est imaginée, enfin, pour 2019. **MR**

INFO

En savoir plus

Grand-rue 81, jusqu'au 21 mai, lu-ve 10-18h, sa 9-18h et di 14-18h. Cafés-contact et visites guidées: dates et horaires sur le site. www.morgesdialogue.ch